

INITIATIVE SANS OGM : NOUS VOTERONS OUI LE 27 NOVEMBRE

L'ultime étape du processus parlementaire de l'initiative sans OGM a tenu ses promesses. Tout le monde avait en mémoire le film « Le génie helvétique » de Jean-Stéphane Bron, qui se terminait avec le rejet d'un article stipulant un moratoire de 5 ans sur les OGM dans l'agriculture suisse, avec 7 voix de différences.

Plus de 2 ans et demi plus tard, on reprenait la scène, sans caméra. Maya Graf (Verts/BL) toujours au premier rôle, Josef Kunz (UDC/LU) aussi tranquille et déterminé, Johannes Randerger (PRD/BS) restant l'ordonnateur des petites combines du lobby agroalimentaire.

Nouveaux, deux acteurs valaisans en face-à-face : Oscar Freysinger (UDC), rapporteur convaincant en faveur de l'initiative, et Christophe Darbellay (PDC), prétendant sans rire se battre contre l'obscurantisme.

Après plus de 4 heures de débats, 50 interventions, « un péplum » plutôt qu'un remake écrira un journaliste en verve, le Conseil national rejette l'initiative, par 91 voix contre 88 et 2 abstentions. On grignote un peu l'écart.

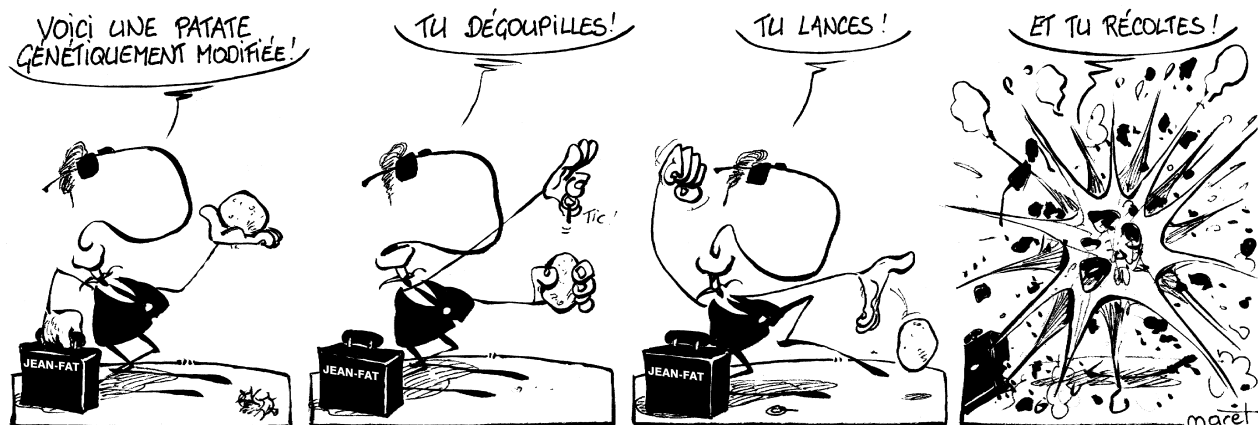
Mais le génie helvétique n'est pas une horloge fabriquée sur l'arc jurassien. Il est peut-être en avance sur son temps, en tout cas capricieux. Sur la brochure expliquant les enjeux du moratoire sur les OGM, c'est le score obtenu par l'arrêté fédéral stipulant la position du Conseil national qui figurera.

Les citoyennes et citoyens y liront que le Conseil national rejette l'initiative par 92 voix contre 91. Il ne sera pas indiqué que c'est la présidente du Conseil national, Thérèse Meyer (PDC/FR), qui a fait pencher la balance, l'égalité parfaite étant atteinte à ce dernier vote.

Le Conseil fédéral a fixé la date de la votation sur l'initiative sans OGM. Le 27 novembre prochain. Autrement dit, la campagne a commencé ! L'épisode sera crucial.

Le génie helvétique, c'est aussi cela : le dernier mot revient au peuple et aux cantons. Il s'agit de voter oui, de faire voter oui, pour une production agricole suisse sans OGM, pour un environnement suisse sans OGM. (Dessin de Maret paru dans La Liberté/Le Courrier)

LE MAN IN BLACK " Pas de moratoire sur les OGM "



Union européenne : moratoires confirmés et petites lâchetés

C'est une première dans l'Union européenne. À la majorité qualifiée, les ministres européens de l'environnement ont décidé de ne pas imposer aux Etats qui observent un moratoire sur certains OGM qu'ils lèvent cette interdiction.

Cinq Etats avaient décidé, entre 1997 et 2000, d'appliquer des «clauses de sauvegarde nationales» pour s'opposer à la mise sur le marché d'OGM, pourtant déjà autorisés dans l'UE. La législation européenne permet aux Etats d'interdire temporairement la culture ou la vente d'OGM lorsque des informations scientifiques nouvelles entrent en leur possession, mettant en doute l'innocuité de ces produits. Les variétés concernées sont les maïs T25 et MON810 de Monsanto (interdites en Autriche), le maïs Bt176 de Syngenta (Autriche, Allemagne et Luxembourg), les colza Topas 19/2 de Bayer (France et Grèce) et MSI-RF1 dont le brevet est, sauf erreur, en main de Bayer (France).

Mais, en juillet 2004, l'Agence européenne de sécurité alimentaire avait estimé que les informations supplémentaires ne modifieraient pas son évaluation, selon laquelle ces produits ne représentent pas un risque pour la santé ou l'environnement.

«La Commission avait l'obligation légale de faire en sorte que la législation sur l'autorisation des OGM soit correctement appliquée» en proposant la levée de ces clauses, a argué le commissaire à l'environnement, Stavros Dimas. « Le vote d'aujourd'hui envoie un message politique des Etats membres, qui veulent modifier le système », a-t-il ajouté. Une proposition de loi est ainsi prévue pour régler légalement la question du moratoire de fait qui est au cœur du différend qui oppose l'UE aux Etats-Unis, devant l'OMC. (Communiqué de l'UE, 10.06.05).

Pas de majorité contre le maïs MON 863

Il ne s'est pas trouvé de majorité qualifiée pour refuser l'autorisation en Europe du maïs MON 863, contenant une toxine Bt censée protéger le maïs d'un insecte appelé chrysomèle des racines de maïs ainsi qu'un gène marqueur résistant à un antibiotique, ce qui est désormais interdit selon la nouvelle réglementation européenne (cf. StopOGM Infos no 22).

Monsanto avait tenté de garder confidentiels les résultats des évaluations de risques, effectuées par ses soins. Greenpeace Allemagne a dû aller jusque devant le tribunal pour en obtenir la diffusion publique. Après 90 jours, des différences significatives ont été repérées entre les rats nourris à cet OGM et des rats d'un groupe témoin nourris avec du maïs conventionnel: une augmentation du nombre de globules blancs chez les mâles, une réduction des globules rouges immatures chez les femelles, une augmentation importante de sucre dans le sang des femelles et une plus haute fréquence d'irrégularités dans les reins des mâles telles qu'une inflammation et une réduction de poids.

Dès qu'apparaissent des différences statistiques significatives, la curiosité et la prudence scientifiques inciteraient à vérifier plus avant les résultats obtenus et à effectuer d'autres tests pour trouver la cause de ces différences. Le nombre élevé de différences significatives soulève par conséquent des doutes sérieux sur l'innocuité de ce maïs OGM. Destiné à l'alimentation humaine et animale, faut-il préciser ? (Greenpeace, juin 05)

Enfin, il paraît pour le moins incompréhensible que le ministre allemand, qui a pourtant tenté de rompre le pseudo-secret de fabrication que lui opposait Monsanto, n'ait pas voté contre le maïs MON 863... Las, lassantes lâchetés.

Tour de passe-passe français en vue

L'opposition des organisations françaises aux essais d'OGM ayant lieu cette année repose surtout sur le fait que les directives européennes n'ont pas encore été transposées dans le droit français. L'Assemblée nationale débatterait d'un projet de loi d'orientation agricole en octobre. Au détour d'un article, on y lit que le Gouvernement pourra transposer la directive 2001/18 (sur la dissémination d'OGM dans l'environnement) par voie d'ordonnance.

De quoi inquiéter les Français, qui ne veulent pas plus que nous des OGM. Une fois le pouvoir législatif délégué à l'exécutif, la transposition sera faussement technocratique : elle risque en effet d'être incompréhensible à force de détails techniques, et toute discussion prendra une tournure surréaliste. (Inf'OGM 28.06.06)

Communes sans OGM : les paysans lancent la campagne

Les paysans des communes de St-George, Cuarnens, Mauraz, Marchissy, L'Isle et Chavanne-le-Veyron dans le canton de Vaud, d'Isérables, Graftschaft et Riederalp en Valais, de Cernier, Chézard, Engollon, Valangin et les Planchettes du côté neuchâtelois annoncent leur position : pour eux, les OGM sont inutiles et posent davantage de problèmes qu'ils n'en résolvent. Aussi ont-ils signé une déclaration par laquelle ils s'engagent à ne pas utiliser d'OGM ni d'animaux transgéniques jusqu'en 2010.

Cet engagement a été publiquement affirmé par conférences de presse, en juin et en août. Certains agriculteurs et responsables politiques ont pris la parole pour expliquer leur démarche.

A Isérables, Narcisse Crettenand, président de la commune, et Gérard-Philippe Fort, président de la laiterie Servir, ont relevé que cette démarche vise la population dans son ensemble : «Les OGM n'ont rien à faire dans les champs, car ils entraînent la contamination des autres cultures. Deux tiers des Suisses ne veulent pas d'OGM dans leur assiette et les agriculteurs préfèrent utiliser des semences sans OGM.»

L'ESB : une mémoire à vif

Parlant au nom de ses collègues paysans, Philippe Germain, syndic de la commune de St-George, a relevé qu'ils avaient déjà traversé la crise de la vache folle. «Nous n'avons pas envie de revivre une nouvelle affaire de ce genre avec des OGM, et nous voulons avoir des garanties préalables quant à l'innocuité des OGM.»

Venant de Marchissy, Jean-Louis Humbert, lui aussi agriculteur et syndic, s'est félicité que chaque paysan de sa commune ait signé la déclaration «pour une production sans OGM». «Nous l'avons fait chacun par respect pour la nature, mais nous constatons que cette démarche est maintenant collective, c'est réjouissant!»

Des emplois en jeu

Pascal Olivier, secrétaire de Bio Neuchâtel, relève que Neuchâtel, comme d'autres cantons romands, est une zone de production du Gruyère. «Le Gruyère exclut les OGM de son cahier des charges. Cela en fait un produit de qualité qui gagne des parts de marché, en

Suisse et à l'étranger. Et le Gruyère, c'est 2200 exploitations agricoles et plus de 250 fromageries et raffineries, situées pour l'essentiel en terre romande.»



Photo : 24Heures

«Les OGM renchériraient les deux types de cultures, avec et sans OGM, à cause de coûts consécutifs à la séparation des filières. Pas plus que les agriculteurs, les consommateurs n'y trouveraient leur avantage», relève Jacqueline Oggier, responsable de l'action.

Une commune est déclarée sans OGM à partir du moment où tous ses agriculteurs ont signé la déclaration. Pour l'instant, quelque septante communes suisses sont sans OGM.

A vous de jouer !

Toutes les personnes ayant à cœur l'avenir de l'agriculture et de l'alimentation suisses sans OGM sont invitées à soutenir cette démarche auprès des paysans de leur commune.

Nous en appelons à vous. Le but est de faire connaître la problématique des OGM et le moratoire proposé dans l'initiative sans OGM, en vue de la votation du 27 novembre.

Et si un agriculteur ne signe pas ? Qu'à cela ne tienne ! Demandez-lui pourquoi. Il est important de prendre au sérieux ses objections et de tenter d'y répondre clairement. Le respect, c'est aussi une marque de notre initiative.

Annoncez-nous votre démarche, afin que nous relayons votre effort dans les médias ! On en parlera, et ce sera déjà un succès.

Güldeniz Üregen vous répondra volontiers si vous appelez au tél. 022 939 39 83.

Le succès de l'initiative passe par vous ! Appelez à voter OUI !

Les comités de soutien dans les cantons sont en pleins préparatifs. Les responsables cantonaux (cf. ci-contre) seront heureux de connaître vos initiatives et vous faciliteront la tâche autant que possible. N'hésitez pas à les contacter.

La campagne officielle commencera sitôt après la votation fédérale du 25 septembre sur la libre circulation. Un moment fort et festif pourrait se situer lors du week-end des 15-16 octobre, à l'occasion de la journée mondiale de l'alimentation.

Quitte à devoir passer pour un peu trop pédagogiques, rappelez sans cesse qu'il faut voter OUI à l'initiative sans OGM.

« Vous ne voulez pas d'OGM dans votre assiette ? Alors votez OUI à l'initiative sans OGM ! »

« Vous voulez préserver la nature des risques que lui font courir les OGM ? Alors votez OUI à l'initiative sans OGM ! »

« Vous n'aimeriez pas que l'agriculture plante des OGM qui la ruinerait à coup sûr ? Alors votez OUI à l'initiative sans OGM ! »

Bref, faites en sorte d'amener vos vis-à-vis à voter OUI, et seulement OUI à l'initiative.

En ce qui concerne la réponse aux arguments des adversaires, le site de la campagne (www.sans-ogm.ch) vous fournit une bonne base.

A propos, des groupes « Lettres de lecteurs » se constituent dans les comités pour faire passer le message au fil de jours dans vos journaux préférés. A plusieurs, c'est plus rigolo.

Un grand MERCI à qui prêtera main forte.

Le texte de l'initiative sans OGM

L'agriculture suisse n'utilise pas d'organismes génétiquement modifiés durant les cinq ans qui suivent l'adoption de la présente disposition constitutionnelle. Ne pourront en particulier être importés ni mis en circulation :

a) les plantes, les parties de plantes et les semences génétiquement modifiées qui peuvent se reproduire et sont destinées à être utilisées dans l'environnement à des fins agricoles, horticoles ou forestières ;

b) les animaux génétiquement modifiés destinés à la production d'aliments et d'autres produits agricoles.

Contacts des comités cantonaux

Dès maintenant, annoncez-vous auprès du comité de votre canton, pour prêter main forte à la campagne sur le terrain.

FR : Véronique Savoy, tél. 026 424 96 93

GE : Françoise Chappaz, tél. 022 700 42 00

JU : Lucienne Merguin, tél. 032 476 70 21

NE : Julien Auroi, tél. 078 627 85 61

VD : Michèle Zufferey, tél. 021 864 30 13

VS : Marie-Thérèse Sangra, tél. 027 322 68 67

Responsables de la coordination romande

Isabelle Chevalley, tél. 079 627 92 30

Sylvain Fattebert, tél. 076 558 73 14

Matériel

Dès la mi-septembre, vous pourrez recevoir différents articles pour la campagne de votation. A commander sur le site internet.

A distribuer

Un dépliant présentant l'initiative, des ballons (baudruches), un Bulletin spécial de StopOGM, des affiches de divers formats

A vendre

Des drapeaux « Produire sans OGM », des tabliers « ... sans OGM »

A réserver

Un grand cabas frappé du logo de la campagne

A construire chez soi

Des étiquettes à coller sur votre courrier, des cartes postales, modèles sur le site internet...

Le site de la campagne pour l'initiative

www.sans-ogm.ch

Vous y trouverez tout ce qui est nécessaire pour défendre l'initiative avec des idées claires et de bons arguments. Il permet également de nous contacter facilement par courriel.

StopOGM

Comité romand de travail sur le génie génétique

Président : Fernand Cuhe, Les Prés, 2523 Lignières, tél. 032 / 751 19 53 fax 032 / 751 67 25

Secrétariat : Sylvain Fattebert, av. Croisette 17, 1205 Genève tél. et fax 022 / 320 73 14 - stopogm@club-association.ch
www.stopogm.ch - CCP : 17-460200

Impression : Imprimerie Raymond Pot, 1212 Grand-Lancy